



Pour rappel, depuis l'an dernier, suite à la loi scélérate de transformation de la Fonction Publique, il n'existe plus de Commission Administrative Paritaire concernant les actes de gestion. En conséquence, il n'y a plus de CAP pour les 1ères affectations des inspecteurs stagiaires.

Une réunion d'information en visio-conférence a cependant été organisée sur la matinée du 29 octobre, pour l'ensemble des 1ères affectations. Malgré la demande de la CGT FiP, cette réunion ne s'est pas déroulée en présentiel.

La réunion était dirigée par la nouvelle cheffe du bureau RH-1C, Mme Lydia Daigremont. Même si cette dernière partage notre avis et reconnaît que nos échanges seraient plus fluides et de meilleure qualité en présentiel, elle a cependant tenu à réaffirmer que cette réunion n'avait pas vocation à remplacer une CAP. Seuls les dossiers d'inspecteurs stagiaires ayant des situations individuelles particulières ont pu être évoqués.

Après la présentation du mouvement, nous avons pu poser quelques questions.

□ La CGT a demandé que nous soit communiqué un certain nombre de documents préparatoires concernant le mouvement. La réponse fut ferme et définitive : NON !
Circulez, y'a rien à voir !

□ La CGT a demandé que les IS de Toulouse, fonciers et informatiques, aient à leur disposition les mêmes documents que les IS généralistes (carte des coupures et publication de leur mouvement différencié sur Odissee Toulouse..). La cheffe de bureau a abondé dans notre sens pour l'année prochaine. Affaire à suivre...

□ La CGT a demandé que nous soit communiqué la note fixant les modalités des affectations locales. La cheffe de bureau a indiqué ne pas être certaine de pouvoir nous la diffuser. Opacité quand tu nous tiens.

fichiers:



[Télécharger cr_reunion_rh_1c_02_11_21-1.pdf](#) (201.74 Ko)

Colonne de droite publique: [En direct des CAP Nationales](#)

Public: [Mobilité](#)

[CAP A](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)

- [version PDF](#)

Leave this field blank
